

N°2017-BCA-11

- Membres théoriques :  
5  
- Membres en exercice :  
5  
- Membres présents :  
5  
- Votants :  
5

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE LA SEINE-MARITIME**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

**ACQUISITION DE VEHICULES DE SECOURS ET D'ASSISTANCE AUX  
VICTIMES (VSAV)**

Le 1<sup>er</sup> mars 2017, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 14 février 2017, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1<sup>er</sup> Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente
- Monsieur Gérard JOUAN, 3<sup>ème</sup> Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

*Délibération affichée le :*

*et retirée de l'affichage le :*

*Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :*

Par délibération en date du 13 février 2015, le Conseil d'administration a approuvé l'autorisation de programme relative à l'acquisition des véhicules pour la période 2015/2018. Ce plan d'acquisition des matériels roulants et navigants a fait l'objet d'ajustements afin de s'adapter aux préconisations du Sdacr et à la capacité de financement du Sdis 76.

Ce plan prévoit l'acquisition de Véhicules de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV) afin de renouveler une partie du parc existant.

Le Sdis 76 est à ce jour doté de 96 VSAV, ce type de véhicule assure les interventions pour secours d'urgence à la personne qui représentent plus de 80% des interventions.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 24 novembre 2016 au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (un avis rectificatif a été publié le 23 décembre 2016).

La date limite de remise des offres était fixée au 13 janvier 2017 à 12h00.

Le marché concerne la mise en place d'un accord-cadre mono-attributaire, exécuté par l'émission de bons de commande, d'une durée de 4 ans.

Les quantités pour la durée du marché sont les suivantes :

- Quantité minimum : 28 VSAV
- Quantité maximum : 50 VSAV

4 offres ont été reçues et analysées selon les critères de jugement des offres suivants :

- Prix d'un véhicule : 50 points,
- Valeur technique : 20 points,
- Durée de garantie : 20 points,
- Délai de livraison : 10 points

\*

\*\*

La commission d'appel d'offres, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, s'est prononcée le 10 février 2017 et a attribué le marché, d'une durée ferme de 4 ans, à la société GIFACOLLET pour une quantité minimum de 28 véhicules et une quantité maximum de 50 véhicules, au prix unitaire de base de 67 324,76 € TTC.

\*

\*\*

*Sur le rapport remis sur table et après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent, à l'unanimité, ce dossier et autorisent le président à signer tout avenant sans incidence financière ou en moins-value ou générant une plus-value inférieure à 5% du montant du marché initial avec la société retenue par la Commission d'appel d'offres.*



Le président du conseil d'administration,

André GAUTIER